

CONTRAT DE TONTINE

Entre les soussignés :

1. Le Tontinier :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

2. Le Fonds de Tontine :

Nom du groupe : _____

Adresse du siège : _____

Article 1 – Objet de la tontine :

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les parties s'engagent à constituer une tontine, un système d'épargne collective reposant sur la mise en commun de fonds selon les modalités définies ci-après.

Article 2 – Modalités de souscription :

Chaque membre verse une cotisation périodique dont le montant et la fréquence sont fixés d'un commun accord. Les versements doivent être réguliers et effectués aux échéances convenues.

Article 3 – Gestion des fonds :

Le fonds de la tontine est géré collectivement ou par un trésorier désigné parmi les membres. Toute opération doit faire l'objet d'une transparence totale et d'une traçabilité irréprochable.

Article 4 – Attribution des fonds :

Les fonds collectés sont attribués aux membres selon un calendrier ou un tirage au sort préalablement établi. Les modalités précises doivent être respectées conformément au règlement intérieur.

Article 5 – Durée et résiliation :

La tontine est conclue pour une durée déterminée ou indéterminée. Chaque membre peut résilier sa participation sous réserve de respecter un préavis et les conditions définies par le groupe.

Article 6 – Obligations des membres :

Chaque membre s'engage à respecter les règles de la tontine, notamment en ce qui concerne la confidentialité, la ponctualité des paiements et la bonne foi dans l'exécution du présent contrat.

Article 7 – Responsabilité :

La responsabilité des membres est limitée aux sommes versées. Le groupe ne saurait être tenu responsable des pertes résultant d'une mauvaise gestion si celle-ci n'est pas imputable à une faute grave.

Article 8 – Litiges :

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis, en priorité, à une procédure de médiation. À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du fonds de tontine.

Le Tontinier

Le Représentant du Fonds de Tontine

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modeles-contrat.com/contrat-de-tontine/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-contrat.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.